

HE2B Institut pédagogique DEFRE*1er cycle - Niveau 6 du cadre francophone de certification***BACHELIER - NORMALE SECONDAIRE - ÉCONOMIE FAMILIALE ET SOCIALE****Approche psychopédagogique****5 ECTS, 60H****2018, Q: 1****TEF.PPD.B100***Unité d'enseignement obligatoire - langue française***Activités d'apprentissage:**

TEF.PEDG.B110 - Pédagogie générale

TEF.PAPP.B120 - Psychologie des apprentissages

Enseignants:

Caroline Chome, Fiona Zammataro

Acquis d'apprentissage intermédiaires:

- Identifier les savoirs psychologiques et pédagogiques de base qui justifient l'action pédagogique
- Argumenter ses choix pédagogiques
- Formuler des objectifs d'apprentissage en lien avec la compétence visée
- Intégrer des connaissances pédagogiques et psychologiques centrées sur des notions liées à l'apprentissage scolaire

Lien avec le référentiel de compétences professionnelles. Les compétences et les capacités visées:

- **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité :**
 - Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle.
- **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement :**
 - S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques.
 - Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie.

Prérequis et corequis:

Aucun

Modalités d'organisation de l'unité d'enseignement:

- Cours théoriques :
 - Grand groupe (auditoire) pour le cours de psychologie des apprentissages
 - Moyens groupes pour le cours de pédagogie générale
- Travail de recherche personnelle

Évaluation des acquis de cette unité d'enseignement:

- Note moyenne : la moyenne arithmétique des notes de chaque activité d'apprentissage.
- Seuil de réussite fixé pour chaque activité d'apprentissage : 10/20.
- L'absence à une des épreuves d'une des activités d'apprentissage est considérée comme l'absence à l'épreuve au niveau de l'unité d'enseignement.
- Examen écrit spécifique par discipline.

Si un travail certificatif est demandé : Tout travail certificatif présentant plus de 1% de graphies erronées sera considéré comme irrecevable et se verra sanctionné par la note de 5/20. Ces travaux doivent être remis par voie électronique et/ou avec l'indication du nombre de mots.

Pour l'examen : Les erreurs de norme (orthographe lexicale et grammaticale) dans les copies d'examen sont sanctionnées par un malus limité à 10% de la note de l'examen. Les étudiants disposent d'un vérificateur orthographique apporté par leurs soins.

Pédagogie générale

30H

TEF.PEDG.B110

Enseignants:

Caroline Chome

Objectifs:

Développer les dimensions professionnelles du futur pédagogue. Plus particulièrement :

- Connaître, savoir expliquer, et savoir mobiliser les savoirs de base en pédagogie pour analyser et évaluer des pratiques scolaires ;
- Etre capable de repérer les conceptions et les valeurs que sous-tend tout projet d'éduquer ;
- Connaître les missions de l'enseignement et l'organisation du système scolaire en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Prendre connaissance des compétences professionnelles qui fixent le métier d'enseignant ;
- Etre capable de concevoir et de justifier ses propres pratiques pédagogiques à l'aide de concepts et/ou modèles pédagogiques.

Contenus:

Introduction aux concepts fondamentaux relatifs à la pédagogie :

Qu'est-ce que la pédagogie, le pédagogue, l'éducation ; la situation pédagogique, le triangle pédagogique, le processus enseigner, la relation didactique, la transposition didactique, la construction des compétences ; les objectifs d'apprentissages, les types de connaissances. Les méthodes d'enseignement ; l'apprentissage : définitions, apprentissage spontané et apprentissage organisé, l'apprentissage scolaire, la métacognition, le transfert des apprentissages; projet éducatif, pédagogique, d'établissement, l'évaluation.

Sources, références, supports:

Syllabus, notes de cours et portefeuille de lecture.

Méthodes d'enseignement/d'apprentissage:

La méthode proposée s'appuie sur l'alternance d'activités (Lectures, exercices, analyse, mises en situation, ...) individuelles à réaliser en classe ou à domicile dont les mises en commun serviront de points de départ à des discussions en groupes restreints ou en groupe classe. L'enseignant structurera ainsi les différents contenus afin de faire apparaître et préciser les notions et concepts.

Modalités évaluatives:

Cfr « Évaluation des acquis de cette unité d'enseignement »

Si un travail certificatif est demandé : Tout travail certificatif présentant plus de 1% de graphies erronées sera considéré comme irrecevable et se verra sanctionné par la note de 5/20. Ces travaux doivent être remis par voie électronique et/ou avec l'indication du nombre de mots.

Pour l'examen : Les erreurs de norme (orthographe lexicale et grammaticale) dans les copies d'examen sont sanctionnées par un malus limité à 10% de la note de l'examen. Les étudiants disposent d'un vérificateur orthographique apporté par leurs soins.

Évaluation de la seconde session:

Cfr « Évaluation des acquis de cette unité d'enseignement »

Si un travail certificatif est demandé: Tout travail certificatif présentant plus de 1% de graphies erronées sera considéré comme irrecevable et se verra sanctionné par la note de 5/20. Ces travaux doivent être remis par voie électronique et/ou avec l'indication du nombre de mots.

Pour l'examen: Les erreurs de norme (orthographe lexicale et grammaticale) dans les copies d'examen sont sanctionnées par un malus limité à 10% de la note de l'examen. Les étudiants disposent d'un vérificateur orthographique apporté par leurs soins.

Psychologie des apprentissages**30H****TEF.PAPP.B120****Enseignants:**

Fiona Zammataro

Objectifs:

L'étudiant (e) sera capable :

- d'acquérir et d'approfondir les connaissances dans le domaine de la psychologie des apprentissages ;
- connaître, savoir expliquer, et savoir mobiliser les savoirs de base en psychologie des apprentissages pour analyser et évaluer des pratiques scolaires
- d'intégrer des connaissances pédagogiques et psychologiques issues de sources différentes mais centrées sur des notions liées à l'apprentissage ;
- de posséder des connaissances mobilisables relatives aux matières citées ci-dessus dans la pratique de la classe ;
- d'établir des liens entre les savoirs repris dans les contenus (voir ci-dessous) et la pratique de l'enseignement ;
- Etre capable de concevoir et de justifier ses propres pratiques pédagogiques à l'aide de concepts et/ou modèles pédagogiques ;
- de comprendre les apports d'un texte psychopédagogique ;
- d'en retrouver les idées exprimées ;
- de rechercher un complément d'information ;
- de reformuler ces apports en des termes personnels ;
- de communiquer une information pédagogique en faisant appel à un esprit critique et une capacité de synthèse.

Contenus:

Introduction aux concepts de base de la psychologie des apprentissages : définition de l'apprentissage, le cerveau, les sensations et les perceptions, le sommeil, l'apprentissage par conditionnement, les théories de l'apprentissage social et cognitif, les besoins et la motivation, l'intelligence, la mémoire, l'attention/concentration.

Ces différents concepts seront systématiquement recadrés dans un contexte pédagogique.

Sources, références, supports:

Présentations PowerPoint et portefeuille de lectures.

Bibliographie : voir portefeuille de lectures.

Méthodes d'enseignement/d'apprentissage:

Cours en salle de conférence.

Modalités évaluatives:

Cfr « Évaluation des acquis de cette unité d'enseignement. »

Si un travail certificatif est demandé : Tout travail certificatif présentant plus de 1% de graphies erronées sera considéré comme irrecevable et se verra sanctionné par la note de 5/20. Ces travaux doivent être remis par voie électronique et/ou avec l'indication du nombre de mots.

Pour l'examen : Les erreurs de norme (orthographe lexicale et grammaticale) dans les copies d'examen sont sanctionnées par un malus limité à 10% de la note de l'examen. Les étudiants disposent d'un vérificateur orthographique apporté par leurs soins.

Évaluation de la seconde session:

Cfr « Évaluation des acquis de cette unité d'enseignement. »

Si un travail certificatif est demandé : Tout travail certificatif présentant plus de 1% de graphies erronées sera considéré comme irrecevable et se verra sanctionné par la note de 5/20. Ces travaux doivent être remis par voie électronique et/ou avec l'indication du nombre de mots.

Pour l'examen : Les erreurs de norme (orthographe lexicale et grammaticale) dans les copies d'examen sont sanctionnées par un malus limité à 10% de la note de l'examen. Les étudiants disposent d'un vérificateur orthographique apporté par leurs soins.